

L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples

Portrait institutionnel 2023 – École de technologie supérieure

Introduction

L'École de technologie supérieure a la volonté de faire davantage de place aux Premiers Peuples au sein de son université. Un premier groupe de réflexion interne a été mis sur pied au cours des dernières années ayant le mandat d'identifier les actions qui permettront d'établir les fondations essentielles pour accroître la contribution de l'ÉTS aux efforts de réconciliation. Sachant que tout pas supplémentaire sur ce chemin doit être issu d'une première étape de responsabilisation individuelle et institutionnelle, l'ÉTS a priorisé au cours des dernières années une approche de formation et de sensibilisation de sa communauté universitaire.

L'ÉTS envisage également des projets qui permettraient de développer des relations de partenariats et de contribuer au développement des communautés autochtones dans son champ d'expertise qui est le génie, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement.

A) L'Université

1. Gouvernance

Pour le moment, l'École de technologie supérieure n'a pas de membre autochtone siégeant à son conseil d'administration.

Un groupe de réflexion, sous le leadership de la direction générale, a été formé en 2021 regroupant des membres de la direction et du personnel de l'ÉTS représentant différents services, dont une personne s'identifiant comme autochtone.

2. Plan stratégique

Le plan stratégique actuel de l'ÉTS ne fait pas mention de considérations relatives aux Premiers Peuples.

Quant au plan stratégique de la recherche 2022-2027, il fait mention de la prise en compte des Premiers Peuples, notamment les efforts qui seront déployés pour intégrer les membres des Premiers Peuples au sein des classes ainsi qu'au sein des équipes de recherche et la mise en place de moyens pour intégrer davantage les enjeux des Premiers Peuples dans les projets de recherche.



3. Politiques et réglementation

Les Autochtones constituent un des groupes visés par le Programme d'accès à l'égalité en emploi de l'ÉTS.

Aucun autre règlement ou politique de l'ÉTS n'établit de règle particulière quant à la participation des membres des Premiers Peuples au sein de l'École.

4. Personnel

Moins de 5 personnes membres du personnel de l'ÉTS s'auto-identifient comme autochtone. Pour des raisons de confidentialité, le détail concernant les catégories de poste occupé ne peut être révélé.

5. Expertises et formation du personnel

Aucune personne membre du personnel de l'ÉTS ne détient ou n'a été formée pour détenir une expertise spécifique en matière d'enjeux autochtones.

Des formations de sensibilisation aux réalités autochtones ont été offertes au personnel de l'ÉTS dans les trois dernières années, dont une formation de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et une formation en ligne autodidacte, « Les 4 saisons de la réconciliation », développée par Réconciliation Éducation et l'Université des Premières Nations du Canada.

B) L'enseignement

1. Effectif étudiant autochtone

Les statistiques sur la présence de personnes autochtones parmi la population de l'ÉTS sont difficiles à obtenir puisqu'elles reposent sur une déclaration volontaire. Sur la base de cette autodéclaration, l'École estime à quatre le nombre de personnes autochtones inscrites dans ses programmes.

2. Cheminement académique

Pour le moment, l'École n'a pas de cheminement académique particulier ou spécifique pour les personnes étudiantes autochtones.

3. Offre de programme et de cours (réguliers et formations courtes et continues)

Les formations « Piwaseha - La culture et les réalités autochtones » et « Wedokodadouin - Travaillons ensemble » font partie de l'offre de cours de perfectionnement d'ÉTS Formation, en collaboration avec l'UQAT.

4. Offre de cours avec des contenus sur les cultures, perspectives et réalités autochtones

Pour le moment, l'offre de cours dans les programmes de l'ÉTS n'intègre pas de contenu sur les cultures, perspectives et réalités autochtones.

5. Outils et services pédagogiques

Pour le moment, les outils et les services pédagogiques à la disposition du personnel enseignant de l'ÉTS ne sont pas conçus pour soutenir spécifiquement le développement d'une pédagogie culturellement sécuritaire ou pertinente pour les étudiants et les étudiantes autochtones.

6. Lieux et moyens d'enseignement

La majorité des cours est offerte en personne sur le campus. Pour le moment, aucun programme de l'ÉTS n'est offert complètement à distance.

7. Langues d'enseignement

L'enseignement à l'ÉTS est en français. Il n'y a pas d'enseignement en langue autochtone.

C) L'expérience étudiante

1. Accueil et intégration

Une personne est désignée au sein de l'équipe des Services à la vie étudiante pour répondre aux questions des personnes étudiantes autochtones et les orienter vers les ressources.

2. Soutien à la réussite

Pour le moment, il n'y a pas de mesures spécifiques pour le soutien à la réussite des personnes étudiantes autochtones.

3. Soutien financier

L'ÉTS remet chaque année l'une des bourses Ténacité de 1 000\$ de la Fondation de l'Université du Québec pour les étudiants et étudiantes autochtones.

4. Activités culturelles et sociales

En 2022, diverses activités culturelles et sociales ouvertes à toute la communauté universitaire sur le thème des réalités autochtones ont été organisées : une exposition tirée d'une balado sur les réalités autochtones, un atelier de sensibilisation avec l'organisme Wapikoni, la projection d'un film et la tenue d'une table ronde littéraire avec des autrices autochtones. Certaines de ces activités avaient pour objectif de souligner la Journée nationale des peuples autochtones et la Journée nationale de vérité et de réconciliation.

5. Activités de célébration de la réussite étudiante autochtone

Pour le moment, il n'y a pas d'activité de célébration de la réussite étudiante autochtone à l'ÉTS.

6. Infrastructures

Une œuvre d'art public, nommée « Réaction en chaîne », réalisée par l'artiste autochtone Ludovic Boney, est située sur une place très fréquentée du campus de l'ÉTS.

7. Accès à du soutien offert par des aîné.e.s

Pour le moment, il n'y a pas d'accès à du soutien offert par des aîné.e.s.

D) La recherche et la création

1. Développement des compétences en recherche ou création pour les personnes autochtones

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas mis en place de mesures spécifiques au développement des compétences en recherche ou création pour les personnes autochtones.

2. Valorisation des savoirs autochtones

Pour le moment, l'ÉTS n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour la valorisation des savoirs autochtones.

3. Thématiques de recherche ou de création portant sur les cultures, perspectives, personnes ou réalités autochtones

Peu de projets de recherche en génie dirigés par des membres du corps professoral de l’ÉTS sont menés en contexte autochtone. L’ÉTS ne compte pas de thématique de recherche spécifique aux réalités autochtones.

4. Diffusion de résultats de recherche ou de création

En 2022, l’ÉTS a été l’hôte de l’événement scientifique annuel de l’Observatoire hommes-milieux du Nunavik (OHMI – Nunavik).

5. Approches et éthique

L’ÉTS a un comité d’éthique de la recherche dont les membres ont une connaissance des enjeux principaux qui entourent l’éthique de la recherche avec des communautés autochtones.

Une première conférence portant sur la recherche en contexte autochtone a été offerte aux membres du corps professoral et au personnel de recherche de l’ÉTS en 2022.

6. Infrastructures et unités de recherche ou de création

Pour le moment, l’ÉTS n’a pas d’infrastructure ou d’unité de recherche en lien avec des réalités autochtones.

7. Partenariats et réseaux stratégiques de recherche ou de création

L’ÉTS est membre de l’Institut nordique du Québec.

Des membres du corps professoral de l’ÉTS sont membres de l’Observatoire hommes-milieux du Nunavik (OHMI – Nunavik).

E) Les services à la collectivité

1. Soutien aux milieux de vie et de travail

Depuis 2022, l’ÉTS collabore avec l’Association québécoise autochtone en science et en ingénierie en mandatant une personne représentante de l’ÉTS pour participer aux travaux du jury de l’Expo-sciences autochtone.